

Bonsoir chers citoyennes et citoyens,

Ce n'est un secret pour personne, l'année 2020 aura été difficile. Mais chez nous, elle aura été productive malgré tout. Et nous pouvons maintenant envisager 2021 avec beaucoup d'espoir et plusieurs projets captivants pour la population prairiquoise.

2020 nous a permis de poursuivre la consolidation de nos acquis comme nous nous étions engagés à le faire au début de notre mandat. Les importantes rénovations au bâtiment des organismes auront été la pierre angulaire de cette approche pour 2020. Ce bâtiment, mis à la disposition des organismes et de la population, rejoint désormais les objectifs que nous nous étions fixés.

L'année 2021 en sera un d'espoir et de projets, orientée vers le développement économique et les engagements.

À cet effet, nous vous annonçons d'abord, aujourd'hui, la création d'un fonds dédié aux initiatives environnementales. Ce budget sera additionné aux sommes déjà versées dans les différents programmes écologiques en place depuis plusieurs années. Nous serons en mesure de préciser les montants et les modalités d'application dès les premières semaines du mois de janvier 2021.

Sur le plan du développement économique, nous interviendrons principalement sur trois volets.

D'abord, nous mettrons en place les éléments nécessaires pour assurer un développement résidentiel harmonieux, entre autres en accompagnant les différents promoteurs tout au long de l'évolution de leurs projets respectifs.

La demande pour des logements accessibles et variés est encore et toujours très forte. Nous sommes d'avis qu'il est primordial que tous et toutes puissent vivre et vieillir chez nous, dans notre belle communauté de Notre-Dame-des-Prairies. Il est difficile de quitter un lieu où l'on a vécu toute sa vie et de devoir s'expatrier en raison du manque de logements adaptés à notre nouvelle réalité. Ainsi, tout le monde, peu importe sa situation financière ou son âge, doit pouvoir profiter de ce que notre belle ville a à offrir ! Et le développement résidentiel ira aussi en ce sens.

Un deuxième volet vise la mise en place de notre nouveau plan d'urbanisme. Celui-ci viendra dynamiser nos artères commerciales et le cœur de la ville, d'abord par une reclassification des usages. Ce geste et d'autres, permettront d'augmenter la valeur fiscale de notre municipalité pour donner un peu d'oxygène afin d'assumer les dépenses et responsabilités toujours en croissance dans les années à venir.

Le troisième aspect concerne la poursuite du développement de notre parc industriel. À ce chapitre, nous accorderons prochainement des mandats à des professionnels pour le déploiement d'une nouvelle phase d'envergure. Celle-ci mettra à la disposition des industriels un terrain avec un potentiel de plus d'un million de pieds carrés. Sur ce plan, la Ville de Notre-Dame-des-Prairies fait compétition à des villes d'importance, tant au Québec, au Canada qu'à l'étranger. Des discussions sérieuses ont été entamées avec des investisseurs locaux mais également avec des investisseurs étrangers pour au moins deux projets. Les discussions se poursuivent.

La situation que nous avons connue en 2020 a certes ralenti l'élaboration de certains projets. Ils reprendront certainement en 2021. C'est pourquoi nous avons décidé, stratégiquement, de prendre de l'avance et d'investir dans l'accroissement de ce secteur. Nous serons alors prêts à répondre de façon rapide et efficace à toute requête que le conseil jugera profitable pour Notre-Dame-des-Prairies et sa population. Car dans une ville *À la mesure des familles*, le bien-être de la population l'emportera toujours.

L'expansion et l'évolution prendront donc une place considérable au cours de la prochaine année. Mais la consolidation de nos acquis restera au cœur de nos priorités tel que je l'ai mentionné au début de mon allocution. Nous avons ainsi déposé une demande d'aide financière au programme RÉCIM (programme Réfection et construction des infrastructures municipales) pour la rénovation et l'agrandissement du garage municipal, qui ne répond plus aux besoins grandissants de notre Ville. Nous sommes présentement en attente de la réponse du gouvernement.

Une seconde demande de subvention a été placée dans le cadre du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique du Ministère de l'éducation afin de procéder à la construction d'une patinoire réfrigérée et couverte. Cet équipement, qui nous est réclamé par la population, est d'autant plus justifié avec les conditions climatiques qui changent rapidement.

Ces deux dossiers contribueront à la relance économique souhaitée par le Gouvernement du Québec et répondront à nos besoins. Des réponses sont attendues très bientôt dans ces dossiers.

Comme vous pouvez le constater, élus et employés n'ont pas chômé en 2020 ! Nous sommes fiers de pouvoir dire que toute notre équipe a travaillé sans relâche au cours de la dernière année, malgré les nombreuses adaptations nécessaires. Et je profite de l'occasion pour les remercier chaleureusement.

Je laisserai le soin à M. Serge Landreville de vous présenter le budget 2021, qui s'inscrit dans la volonté de maintenir les services à un haut niveau tout en s'assurant que l'équité fiscale soit maintenue.

Je voudrais, en terminant, remercier le Gouvernement du Québec qui par ses programmes et ses contributions, nous aura permis de présenter un budget qui aidera nos citoyens et citoyennes à mieux traverser cette période difficile.

Je laisse la parole à M. Serge Landreville, responsable de la commission des finances.

Suzanne Dauphin, mairesse

Notre-Dame-des-Prairies, 17 décembre 2020